



## AGENT DE COLLECTE (H/F)

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Gestion des Déchets – Réf. 038260528000885</b>
<b>Date de diffusion :</b>	28/05/2026
<b>Nombre de poste :</b>	1
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>1<sup>er</sup> août 2026</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	14 juin 2026
<b>Type d'emploi :</b>	Contractuel
<b>Type de recrutement :</b>	CDD 2 mois (août à septembre 2026)
<b>Grade :</b>	<b>Adjoint technique – Catégorie C</b>
<b>Lieu de travail :</b>	219 rue Guynemer 38420 Le Versoud
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La direction des déchets compte 70 agents pour exercer la compétence collecte et traitement sur 27 communes du territoire. Le service collecte est composé d'une trentaine d'agents dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 27 communes dont la Communauté de Communes à la charge, selon deux modes distincts : le porte-à-porte en bacs roulants et l'apport volontaire en points de proximité.</p>
<b>Descriptif du poste :</b>	<p>Au sein d'un équipage de collecte, vous serez chargé(e) d'assurer le vidage en porte-à-porte des bacs roulants sur les communes concernées, selon un circuit routier pré-défini, et dans le respect des exigences de sécurité et de qualité de service. L'équipage est constitué d'un conducteur PL et d'un(e) ou deux agent(e)s de collecte. L'agent(e) de collecte se situe sur le marchepied à l'arrière de la benne ou en cabine selon la phase de travail et la vitesse du véhicule.</p>
<b>Missions :</b>	<p>L'agent(e) de collecte a la charge du vidage des bacs roulants en porte-à-porte et de leur remisage après collecte. Il/elle doit signaler les anomalies constatées lors de la tournée (bac détérioré, présence de déchets non conformes...). Lors de la collecte des déchets recyclables, il/elle doit contrôler systématiquement avant vidage le contenu du bac, et refuser ce dernier en cas de présence d'ordures ménagères ou autres déchets non recyclables. Le cas échéant, il/elle doit apposer impérativement un autocollant pour en informer l'usager concerné et le signaler à son conducteur pour mention sur la feuille de service. En fin de tournée, l'agent(e) de collecte participe au lavage du camion avec les autres membres de son équipage.</p>
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	<p>Poste comportant un part de travail de nuit sur des horaires très matinaux, et dont les missions se déroulent principalement sur voirie publique ouverte. La co-activité avec les autres usagers de la route représente un facteur de risques important.</p> <p>De plus, l'agent(e) de collecte est amené(e) à régulièrement monter et descendre du marchepied arrière du camion, et à manipuler un nombre conséquent de bacs roulants de types et de poids variés, dans des environnements hétérogènes (revêtements des chaussées et trottoirs, pente...).</p>

<b>Planning :</b>	Horaires : 03h15 – 12h15 Jours de travail : lundi/mardi et jeudi/vendredi
<b>Profil demandé</b>	Etre ponctuel et assidu, autonome et rigoureux dans l'exécution des missions quotidiennes. Faire preuve de curiosité quant à l'environnement de collecte (matériel, tournées, consignes de tri...).
<b>Permis et/ou habilitation(s)</b>	Permis B obligatoire.
<b>Rémunération :</b>	Salaires par mois de <b>1823.03 € brut</b> (échelon 1) + <b>290 € brut prime fonction</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.</li> <li>• Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)</li> <li>• Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).</li> </ul> <p><u>Sous conditions</u> : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.</p>
<b>Procédure :</b>	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
<b>Contact :</b>	Pour tout renseignement sur le poste contacter : <b>M. Quentin LE LUDUEC</b> : <a href="mailto:qleluduec@le-gresivaudan.fr">qleluduec@le-gresivaudan.fr</a> / 06 02 47 24 74
<b>Règle statutaire</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.